

Vaudoise Assurances Holding SA

30^e Assemblée générale ordinaire

Lundi 11 mai 2020, à 16h30
au Siège de la Vaudoise Assurances, Av. de Cour 41, 1007 Lausanne

Mesdames, Messieurs les actionnaires,

En raison de l'incertitude persistante concernant la situation sanitaire en Suisse liée au Coronavirus et des mesures prescrites par le Conseil fédéral pour lutter contre cette pandémie, l'Assemblée générale 2020 sera tenue en comité restreint, limitée à son assemblée statutaire. En application de l'article 6a de l'Ordonnance 2 Covid-19 du Conseil fédéral, les actionnaires ne pourront pas participer en personne à l'Assemblée générale. Il leur est demandé de se faire représenter et d'exercer leur droit de vote uniquement par l'intermédiaire du représentant indépendant.

Ordre du jour

1. Présentation du rapport annuel et des comptes de l'exercice 2019

2. Rapports de l'organe de révision

3. Approbation du rapport annuel et des comptes de l'exercice 2019 de la Société

Le Conseil d'administration propose d'approuver le rapport annuel et les comptes 2019 de Vaudoise Assurances Holding SA.

4. Approbation des comptes 2019 du Groupe

Le Conseil d'administration propose d'approuver les comptes 2019 du Groupe.

5. Décision quant à la répartition du bénéfice résultant du bilan de Vaudoise Assurances Holding SA

Bénéfice de l'exercice 2019	CHF	53'633'918.-
Solde reporté de l'exercice précédent	CHF	2'039'519.-
Total du bénéfice résultant du bilan	CHF	55'673'437.-

Proposition du Conseil d'administration:

Attribution aux réserves facultatives issues du bénéfice	CHF	37'000'000.-
Dividende		
CHF 0.30 par action nominative privilégiée A	CHF	3'000'000.-
CHF 15.- par action nominative B	CHF	15'000'000.-
Solde reporté à nouveau	CHF	673'437.-

6. Décharge au Conseil d'administration

Le Conseil d'administration propose de donner décharge à ses membres.

7. Réélections et élections au Conseil d'administration

Le Conseil d'administration propose de procéder à la réélection et à l'élection des personnes suivantes en tant que membres du Conseil d'administration pour un mandat d'un an s'achevant à la fin de la prochaine Assemblée générale ordinaire:

- 7.1. Réélection de M. Paul-André Sanglard
- 7.2. Réélection de Mme Chantal Balet Emery
- 7.3. Réélection de M. Martin Albers
- 7.4. Réélection de M. Javier Fernandez-Cid
- 7.5. Réélection de Mme Eftychia Fischer
- 7.6. Réélection de M. Peter Kofmel
- 7.7. Réélection de M. Jean-Philippe Rochat
- 7.8. Election de M. Philippe Hebeisen
- 7.9. Election de M. Cédric Moret

8. Réélection du Président du Conseil d'administration

Le Conseil d'administration propose de procéder à la réélection de **M. Paul-André Sanglard** en tant que Président du Conseil d'administration pour un mandat d'un an s'achevant à la fin de la prochaine Assemblée générale ordinaire.

9. Réélections au Comité de rémunérations

Le Conseil d'administration propose de procéder à la réélection des personnes suivantes en tant que membres du Comité de rémunérations pour un mandat d'un an s'achevant à la fin de la prochaine Assemblée générale ordinaire:

- 9.1. Réélection de M. Jean-Philippe Rochat en tant que membre du Comité de rémunérations
- 9.2. Réélection de Mme Chantal Balet Emery en tant que membre du Comité de rémunérations
- 9.3. Réélection de Mme Eftychia Fischer en tant que membre du Comité de rémunérations

10. Rémunérations des membres du Conseil d'administration et de la Direction du Groupe

Sur la base de l'art. 25 des statuts, le Conseil d'administration propose à l'Assemblée générale 2020 de voter séparément sur la rémunération du Conseil d'administration et de la Direction du Groupe. Le Rapport de rémunération 2019, qui explique notamment les principes de rémunération du Conseil d'administration et de la Direction du Groupe, est disponible par voie électronique à l'adresse: www.vaudoise.ch/fr/a-notre-propos/le-groupe-vaudoise/relations-investisseurs/rapports-annuels-et-semestriels.

10.1. Approbation du montant global de la rémunération versée aux membres du Conseil d'administration de l'Assemblée générale 2020 à l'Assemblée générale 2021

Le Conseil d'administration propose aux actionnaires d'approuver le montant global maximum de la rémunération des membres du Conseil d'administration pour la période allant de l'Assemblée générale 2020 à l'Assemblée générale 2021, soit CHF 1'900'000.-. Ce montant comprend les honoraires de deux membres supplémentaires du Conseil d'administration ainsi que des membres externes du Comité d'investissement. Il comprend également un comité supplémentaire du Conseil en charge de suivre la transformation digitale.

10.2. Approbation du montant global de la rémunération versée aux membres de la Direction du Groupe pour l'exercice suivant, soit 2021

Le Conseil d'administration propose à l'Assemblée générale d'approuver le montant global maximum de la rémunération payée, promise ou accordée aux membres de la Direction pour l'exercice 2021, soit CHF 8'200'000.-.

11. Réélection du représentant indépendant

Le Conseil d'administration propose de réélire le cabinet ACTA Notaires Associés, à Morges, en tant que représentant indépendant jusqu'à la clôture de la prochaine Assemblée générale ordinaire.

12. Réélection de l'organe de révision

Le Conseil d'administration propose de réélire Ernst & Young SA, Lausanne, en qualité d'organe de révision des comptes de la société et du Groupe pour un mandat d'une année.

Délai de retour des instructions de vote

Les actionnaires inscrits au registre des actions avec droit de vote recevront le formulaire d'instructions de vote à retourner **jusqu'au 4 mai 2020 au plus tard**, au moyen de l'enveloppe correspondante, adressée à Vaudoise Assurances Holding SA, c/o Computershare Suisse SA, Case postale, CH-4601 Olten.

Participation et droit de vote

Seuls les actionnaires inscrits avec droit de vote au registre des actions en date du 14 avril 2020 (17h00) pourront exercer leur droit de vote. Du 14 avril (17h00) au 11 mai 2020 y compris, aucun transfert d'actions ne sera enregistré.

Délégation de pouvoir

En raison de la situation extraordinaire liée au Coronavirus, et en application de l'art. 6a de l'Ordonnance 2 COVID-19 du Conseil fédéral, il est demandé aux actionnaires de renoncer à participer en personne à l'Assemblée générale et de déléguer leurs pouvoirs au représentant indépendant élu par l'Assemblée générale 2019, soit le cabinet ACTA Notaires Associés, à Morges. Pour ce faire, il leur est demandé de retourner la procuration figurant sur le formulaire d'instructions de vote dûment complétée et signée à Computershare Suisse SA.

Vote électronique

Vaudoise Assurances Holding SA offre à ses actionnaires la possibilité de s'enregistrer sur la plateforme en ligne Portail Investisseurs (gérée par Computershare Suisse SA) afin de recevoir à l'avenir les convocations à l'Assemblée générale uniquement par voie électronique. Portail Investisseurs leur permet également de donner leurs instructions au représentant indépendant.

Communication du rapport annuel

Le résumé du rapport annuel 2019, donnant un aperçu des résultats de Vaudoise Assurances Holding SA et de ceux du Groupe dans son ensemble, est adressé avec le formulaire d'instructions de vote. Le rapport annuel peut être commandé moyennant le formulaire d'instructions de vote. Il est également disponible depuis le 25 mars sur le site www.vaudoise.ch.

Renseignements

Pour toute question relative à l'Assemblée générale, veuillez contacter le Secrétariat général du Groupe Vaudoise Assurances.

Veuillez recevoir, Mesdames, Messieurs les actionnaires, nos salutations distinguées.